

LES MONARCHIES DE LA PÉNINSULE ARABIQUE: CONDITIONS DE LA SURVIE*

PAR

GHASSANE SALAMÉ

Chargé de cours à la Faculté de droit et de sciences politiques
de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth

Collaborateur à l'Institut Français des Relations
Internationales (IFRI), Paris

I. INTRODUCTION: L'INTERNE ET LE RÉGIONAL.

Deux événements récents ont poussé les dirigeants des monarchies arabes du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Oman et Émirats Arabes Unis) à se poser des questions embarrassantes quant à leur survie, et les élites intellectuelles de ces régions à réfléchir au destin de leurs pays. Il s'agit, d'une part, de la chute du chah d'Iran, en couronnement à un mouvement populaire sans précédent dans la région, et, de l'autre, de l'occupation par quelques centaines d'assaillants, de la Grande Mosquée de la Mecque, événement moins important dans ses conséquences immédiates, mais, sans doute, non moins instructif de par les symptômes socio-politiques qu'il mit en lumière.

Ces deux événements que l'on peut, très schématiquement, qualifier d'« internes » en dépit de leurs causes et de leurs conséquences régionales et internationales, ont survenu au cours d'une période relativement agitée de l'histoire de la région. Celle-ci est marquée, au niveau international, par des facteurs aussi importants que la persistance, sinon l'aggravation, de la tension sur la

* Cet article a été publié en italien in *Politica Internazionale* (Rome), n° 6, 1980.

scène pétrolière mondiale, la signature des accords de Camp David bouleversant, dans ses profondeurs, l'équilibre stratégique régional et, *last but not least*, l'intervention soviétique en Afghanistan, suivie par l'envoi de « marines » américains en mer d'Oman.

Ainsi donc, les Mini-États du Golfe se voyaient-ils forcés d'être à l'épicentre d'importantes manœuvres engagées par les superpuissances alors même que leur environnement régional leur donnait déjà suffisamment de soucis: révolution en Iran, troubles en Arabie Saoudite mais aussi luttes, encore une fois sanglantes, en Irak, le troisième pôle régional, aggravées par des mouvements de type nationaliste dans le Kurdistan irakien et le Khouzistan iranien et de type confessionnel dans le Sud de l'Irak, peuplé en majorité par des Chiites. Tout ceci sur un fond de dégradation constante dans les relations irano-irakiennes, marquée par des accrochages frontaliers, des tentatives de subversion interne de l'un sur le territoire de l'autre ainsi que par la dénonciation irakienne de l'accord d'Alger (1975) qui avait, croyait-on à l'époque, réglé l'épineuse question de Chatt el-'Arab (1).

En un mot, le contexte régional est devenu particulièrement instable depuis que, le 7 janvier 1978, une manifestation d'étudiants a dégénéré en un conflit meurtrier avec la police, à Qom, ville sainte iranienne, jusqu'ici ignorée par les stratèges. Cette instabilité s'insère dans une dégradation du climat international, assez évidente aujourd'hui pour qu'on ait à l'exposer ici. Or, 35% des approvisionnements pétroliers des États Unis, 65% de ceux de l'Europe occidentale, et 72% de ceux du Japon viennent de cette région du monde, qui, rappelons-le, n'est qu'à quelque 500 kilomètres de la frontière afghane.

Or, un argument central de cette étude peut être ainsi résumé: dans une région du monde particulièrement convoitée par les puissances extérieures, très perméable à une influence régionale multiple, ancestrale et reconnue, où les structures étatiques sont récentes et fragiles, et où les entités indépendantes doivent au colo-

(1) Accord conclu après une médiation du président Boumedienne entre le Chah d'Iran et M. Saddam Hussain et jugé, en termes de territoire, favorable à Téhéran.

nialisme étranger leur existence, il est difficile, voire impossible, d'établir une distinction pertinente entre « l'interne » et « le régional ». Comment donc peut-on tracer des frontières stables et définitives dans cette immensité désertique, manquée par la persistance des formes d'allégeance personnelle et tribale et où le « territoire national » est une notion récente, importée et, souvent imposée de force par des compagnies pétrolières soucieuses de préserver leurs concessions?. Un passeport, un hymne national, un drapeau suffisent-ils à faire oublier aux habitants de cette région du monde que leurs communautés tribales ont été artificiellement dispersées sur plusieurs émirats, aux Koweïtiens que leur propre « Conseil législatif » s'était prononcé en 1938 pour le rattachement de leur émirat à l'Irak, aux Qataris, que leur pays n'est reconnu comme entité autonome que depuis un demi-siècle, aux Bahreïnais qu'en 1970, le Chah les considérait encore comme les habitants de la « 14^e province iranienne », aux citoyens des Émirats, que leur pays est une fédération difficilement constituée et qui reste menacée, tous les jours, d'éclatement?

Peter Odell a mis en lumière une loi sans doute vérifiée: dans les régions productrices de pétrole, la politique américaine a consisté à faire de la défense du *Status quo*, une règle absolue (2). Depuis le début de ce siècle, cette règle est le principal soutien des émirs du Golfe. Les Britanniques et, après eux, l'ensemble de l'Occident, ont épargné à la plupart de ces mini-États, une incorporation quasiment inévitable autrement, qui dans l'Irak, qui dans l'Arabie Saoudite, qui dans l'empire des Pahlavi. Le revers subi par l'Occident après la révolution iranienne et les événements d'Afghanistan remettent à l'ordre du jour ce qu'il faudrait, à notre sens, considérer comme le dilemme fondamental des monarchies du Golfe: le pétrole les a peut-être aidées à développer un néo-chauvinisme très local, celui des nouveaux-riches soucieux de sauvegarder leurs richesses, mais il est loin, très loin, de leur procurer une garantie réelle à leur indépendance. Les structures tribales traditionnelles, le nationalisme arabe, l'universalisme islamique, les prétentions annexionnistes des pôles régionaux, la

(2) Peter ODELL, *Oil Power*, Pelican Books, 1978.

pression d'un environnement surpeuplé et sous-développé (Égypte, Yémen du Nord, etc...), mais aussi les frustrations de leurs propres habitants ne cesseront, dans un avenir prévisible, de peser non seulement sur la stabilité intérieure de ces pays mais même sur leur existence.

C'est ce dernier aspect qui est repris dans les pages qui suivent. Nous essayerons en fait de répondre successivement aux questions suivantes: Qui est au pouvoir dans ces monarchies? Quelles options le pouvoir en place a-t-il choisies pour se maintenir? Quelle est la réaction des structures sociales traditionnelles et, enfin, quelles sont les revendications des nouvelles élites émergentes?

2. QUI EST AU POUVOIR ?

Le terme de « clan » est insuffisant, celui de « classe » inapproprié: comment qualifier les groupes qui tiennent le pouvoir dans ces pays? Au départ, ce sont des familles, soutenues par des alliés venus d'autres groupes tribaux. Mais la structuration interne de ces dynasties passe à présent par une période transitoire à l'issue encore incertaine.

a) *Historiquement*, nous assistons en réalité à un long processus de concentration de plus en plus limitative du pouvoir. Celui-ci au départ assez diffus, s'est d'abord concentré dans les mains d'une famille particulière. La période contemporaine elle, est plutôt marquée par un processus de concentration du pouvoir, au sein même de la famille royale, dans les mains de l'émir ou d'un groupe restreint de princes. Dans tous les cas, la tradition islamique a longtemps freiné le développement d'une hiérarchie verticale de type féodal; l'égalitarisme coranique favorisant, au plus, la prééminence de notables ou de familles de notables. C'est pourquoi il est important de rappeler que l'émergence des structures nobiliaires actuelles est récente et doit énormément à la découverte du pétrole qui, à son tour, a nécessité la constitution d'une structure étatique centralisée. Celle-ci, ne pouvant naître du néant, a été

et demeure largement, un décalque plus ou moins fidèle, de la structure interne de la famille royale (3).

La famille saoudite est encore constituée, au milieu du 18^e siècle, des notables d'une petite bourgade de l'Arabie centrale, Diri'ya. Rien ne les distingue vraiment alors des « seigneurs » plus ou moins riches et puissants des oasis voisines et ils sont loin d'avoir les attributs princiers et encore moins royaux de l'imâm du Yémen ou du Chérif de la Mecque, au pouvoir depuis la naissance de l'Islam (4). Au Oman, la dynastie est certes plus vieille, plus riche et plus prestigieuse, ses dépendances allant jusqu'au Pakistan et au Zanzibar, mais c'est aussi une dynastie isolée de l'ensemble régional par son sectarisme religieux (l'ibadisme) et la nature maritime de son influence.

Les autres émirats sont dirigés par des familles encore plus récentes. A Koweït, la famille As Sabbah se distingue encore à peine des autres membres du groupe tribal émigré là depuis le Nord du Hijâz dans la première moitié du 18^e siècle. La prééminence de Sabbah se renforce toutefois lorsqu'une famille alliée rivale quitte Koweït en 1787 pour s'installer à Bahrein où elle forme aujourd'hui encore le clan au pouvoir. Les Al Thâni bénéficient d'un pouvoir encore plus récent puisque cette famille n'est arrivée à Qatar qu'au 19^e siècle. Elle a été, tout comme les autres familles établies dans la petite péninsule et sans que rien ne l'en distingue, vassale des Khalifa de Bahrein, des Bou Saïd d'Oman ou des Saoud de l'*hinterland*. Les Al Thâni ne gagnent une certaine

(3) Sur l'ensemble de cette question, la bibliographie est à présent énorme. Nous renvoyons, pour l'Arabie Saoudite à notre thèse de doctorat, en cours de publication: « Le développement du rôle régional et international de l'Arabie Saoudite », Paris, 1979. Sur les petites principautés du Golfe, les ouvrages sont bien plus nombreux que sur l'*hinterland* saoudien qui demeure peu connu. Une liste indicative et non extensive pourrait comprendre les deux ouvrages de Rosemarie Said ZAHLAN, *The Origins of the United Arabs Emirates*, London, Macmillan, 1978 et Qatar, London, Croon Helm, 1979; Mohammad AL-RMEIHI, *Al-Bahra'in*, Beyrouth, 1971 (en arabe); J.D. ANTHONY, *Arab States of the Lower Gulf*, Washington, 1975; Husain AL-BAHARNA, *The Legal Status of the Arabian Gulf States*; D. HOPWOOD (ed), *The Arabian Peninsula*, London, 1972; E. MONROE, *Britain's Moment in the Middle East*, London, 1965; R. MALLAKH, *Qatar*, London, 76, etc...

(4) Voir entre autres, B. WINDER, *Saudi Arabia in the XIXth Century*, N.Y., 1965.

prééminence sur les autres familles qu'en 1869 lorsque les Britanniques font de leur chef, l'interlocuteur désigné du gouvernement vice-royal de Bombay au nom de tous les habitants de Qatar. Un émirat autonome sous la conduite des Al Thâni ne naît en réalité que lors de l'accord anglo-qatari de 1916.

Il en est de même des sept émirats formant l'État des Émirats Arabes Unis. Ainsi Doubaï n'est gouverné par la famille actuellement régnante que depuis 1833, lorsqu'une section de la famille au pouvoir à Abou Dhabi s'y établit et prit ses distances par rapport à l'émirat d'origine. Il en est de même de Ras al Khaymah qui, pour son autonomie, est contemporain de ce siècle.

Quoiqu'il en soit, ces familles, à l'exception de l'Oman peut-être, n'avaient pas, dans un passé remontant au-delà d'un siècle pour la plupart, plus de titres au pouvoir que les autres familles. Et elles le savent. En Arabie Saoudite, s'est ainsi établie une politique interdisant le mariage d'une Saoud avec un étranger à la famille pour exprimer, dans la parenté, cette inégalité nouvelle. Par contre, les princes de la famille royale sont appelés à prendre femme dans les tribus les plus importantes du royaume pour raffermir l'allégeance de ces dernières au trône. Avec le pétrole, les membres de la famille royale ont été dotés de salaires annuels fixes. Mais cette évolution vers la concentration du pouvoir est encore mieux exprimée par le changement de titre du souverain : Abdel Aziz Ibn Saoud était appelé imâm (littéralement : celui qui conduit la prière), cheikh ou sultan, il n'a été appelé « roi » que dans les années 1930. Les autres émirats étaient, il y a quelques années encore, des « cheikhs ».

b) Ces variations formelles trahissent un autre processus à terme non moins dangereux, celui de la concentration du pouvoir *au sein même de la famille royale*. L'histoire de ces dynasties a, bien entendu, vu naître plus d'un souverain autoritaire ou prestigieux : le roi Abdel Aziz Ibn Saoud (1902-1953) ou encore Zayid le Grand d'Abou Dhabi (1855-1909). Mais en général, l'intérêt du groupe primait sur les projets personnels de l'émir qui devait toujours compter avec la nature clanique du pouvoir en associant les repré-

sentants des différentes branches de la famille royale au gouvernement du pays.

Cette règle est toujours largement en vigueur. Elle se traduit par la distribution des postes importants de l'État entre les cousins et les frères, reflétant ainsi, au moyen d'une structure gouvernementale jouant le rôle d'un miroir plus ou moins déformant, le rapport de forces interne de la famille. Au Koweït, les deux branches de la famille, les Jaber et les Salem du nom des deux fils rivaux de Moubarak le Grand qui régna jusqu'en 1915, sont représentés à égalité au gouvernement où, outre l'émir et le premier ministre, on retrouve des membres de la famille à la tête des ministères de l'Information, du Pétrole, des Affaires étrangères et de la Défense. Il en est de même en Arabie Saoudite où un dosage assez délicat se retrouve en Conseil des ministres où siègent huit membres de la famille royale (5). Il en est ainsi à Qatar où des Al Thâni sont aux postes de premier ministre, des Affaires Étrangères, de l'Économie, de l'Électricité, de l'Industrie, des Affaires municipales, des Finances, du Pétrole et de l'Éducation. Les choses ne sont guère différentes à Bahrein, aux Émirats et même, partiellement, en Oman.

Le souci premier de l'émir semble donc être de « compenser » ses frères et ses cousins du fait qu'ils doivent le reconnaître comme émir. Cette « compensation » prend la forme de généreuses allocations et surtout, de postes gouvernementaux. Le reste de la population vient donc en second lieu. Si ce souci est prioritaire c'est que, dans ces monarchies, il n'y a aucune règle de succession et la primogéniture est loin d'être respectée: le choix de l'émir se fait par consensus.

D'où des problèmes sérieux autour de la question de la succession au trône. Sur les neuf émirats qui se sont succédés à Abou Dhabi depuis 1818, cinq ont été assassinés, deux déposés, et deux seulement sont décédés de mort naturelle. A Sharjah, sur les huit émirats au trône depuis 1803, deux ont été tués, trois déposés et trois sont morts de mort naturelle. L'émir actuel de Qatar a déposé son

(5) Voir notre contribution: «Arabie Saoudite» à l'ouvrage collectif à paraître sous la direction de Gonidec: *Les régimes politiques arabes*, Paris, fin 1980.

oncle en 1972 alors que le sultan actuel de l'Oman avait, deux ans plus tôt, déposé son propre père.

D'un émir à l'autre, il était rare que le pouvoir passe du père au fils. Sur les neuf cas relevés à Abou Dhabi, le pouvoir est allé une seule fois à un fils, cinq fois à un frère, deux fois à un neveu et une fois à un cousin. A Sharjah, la succession à l'émirat a bénéficié par deux fois au fils, par deux fois au frère, par deux fois au neveu, et par deux fois au cousin. A Doubaï, jusqu'en 1958, le pouvoir n'est jamais allé à un fils. En Arabie Saoudite, le prince actuel est le frère du roi: cette règle est respectée depuis 1953 et le sera probablement pour longtemps.

Or le pouvoir a une nette tendance à se concentrer. Quand il le peut, c.a.d. quand sa famille lui en donne la possibilité, l'émir a tendance à être absolutiste et à concentrer le maximum de prérogatives entre ses propres mains. Le corollaire évident de cette tendance est que l'émir en place tend à imposer son propre fils comme successeur en le dotant, la plupart des fois, de la mainmise sur les forces armées pour lui permettre éventuellement de se défendre. Tel n'est pas le cas toutefois de l'Arabie Saoudite (où une trentaine de frères essaie de se partager le pouvoir) et du Koweït (où il y a une coutume d'alternance au pouvoir des deux branches de la famille). Par contre, cette tendance est remarquable à Qatar, à Bahreïn, en Oman et dans les sept émirats de l'Union.

c) A part les membres de la famille royale, le pouvoir coopte *des représentants de la population* pour faire partie du Conseil des ministres ou, quand il existe, d'un Conseil consultatif. Mais la politique générale du gouvernement est de se maintenir au pouvoir en assurant une redistribution systématique des revenus pétroliers. C'est dans ce cadre que l'on peut comprendre que les plans préparés et réalisés par ces pays sont bien plus dirigés vers le bien-être social que vers le développement de structures de production alternatives en vue d'alléger leur dépendance sur le pétrole, cette denrée unique, fragile et finissable.

L'Arabie Saoudite commence en avril 1980 son 3^e plan quinquennal, il pourrait coûter près de 300 milliards \$. Le second (1975-1980) avait consisté en 142 milliards \$ dont 9% seulement

étaient alloués à l'industrie et 1% à l'agriculture. Le développement de l'éducation, à lui seul, bénéficiait de 15% de cette somme, le logement de 3% et la santé de 5,5%. Le 3^e plan respectera sans doute les mêmes priorités devenues classiques: un aéroport pour toute ville de 30.000 habitants ou plus, un toit pour chaque famille, la sécurité médicale gratuite pour tous, une école au moins dans chaque village, etc... Depuis 1973, le gouvernement a ainsi institué diverses banques chargées de soutenir les initiatives des citoyens désireux de construire une maison, d'acheter un tracteur ou des engrais ou d'ouvrir une usine. Des prêts sans intérêt sont accordés à des conditions très généreuses... Sans compter l'aide proprement dite. Ainsi en une seule année (1978) le Fonds pour le développement foncier a-t-il accordé des « prêts » pour près de deux milliards de dollars et l'on prévoit pour 1985 l'existence d'une clinique pour moins de 300 Saoudiens!

Les Saoudiens sont déjà dépassés par le Koweït et même par par Abou Dhabi et Qatar. Ce dernier compte près de 40.000 écoliers en 1979 et quelques 1200 étudiants universitaires. Les soins médicaux sont entièrement gratuits et des pensions généreuses sont allouées aux handicapés physiques ou mentaux, aux veuves, aux orphelins et aux personnes âgées.

Mais les routes, les écoles, les hôpitaux n'ont pas pour conséquence automatique d'immuniser la population contre la revendication politique. On pourrait penser qu'au contraire, le relèvement du bien-être social pourrait favoriser l'expression de celle-ci comme les émirats les plus évolués (Koweït et Bahrein) l'ont déjà expérimenté (voir *infra*). Rappelons aussi que la création de ces services, ainsi que l'utilisation générale des revenus pétroliers accroît la dépendance du pays face à la main d'œuvre autant qu'à la technologie étrangères; ce qui peut créer un malaise, déjà perceptible dans tous les milieux nationalistes, hostiles à une dépendance trop forte vis-à-vis de l'Occident, ainsi que dans les cercles traditionnalistes, sacrifiés au profit des « experts américains » ou des mercenaires Balouch.

Ainsi 50% au moins de la main-d'œuvre saoudienne est-elle étrangère. A Koweït, 60% des habitants sont des étrangers qui

forment près des 3/4 de la force de travail. Cette proportion n'est que de 30% à Bahrein mais elle peut atteindre 70 à 80% à Qatar, 80% à Abou Dhabi et plus de 90% à Doubaï! Ces immigrés sont privés des droits les plus élémentaires: un résident de 25 ans à Koweït ne peut s'approprier une seule action dans une société anonyme et l'émirat accorde un quota d'une cinquantaine de naturalisations par an à une population étrangère qui dépasse les 750.000 habitants (0,00006%)!

Il serait trop long ici d'exposer les aspects variables de la dépendance technologique qui limite les prérogatives du pouvoir en place mais au profit de l'étranger! Notons simplement, avec Rose-Marie Saïd Zahlan les réflexions suivantes: « La technologie de la pêche aux perles était largement indigène en dépit du fait qu'une main-d'œuvre étrangère avait été importée pour y travailler. C'était une industrie techniquement autonome même si sa dépendance sur le niveau du marché affectait d'une manière sérieuse son existence même... [Par contre] l'exploration, l'extraction, le raffinage, le transport et le *marketing* du pétrole sont aujourd'hui réalisés par une technologie étrangère. Les compagnies pétrolières nationales doivent utiliser celle-ci... Un point essentiel de la dépendance se trouve dans ses effets désintégrateurs sur l'évolution économique et culturelle de la société. Chaque activité devient ainsi séparément dépendante sur une influence étrangère et il est difficile de trouver un lien entre le niveau de production d'une denrée périssable (le pétrole) d'une part et les aspirations nationales à long terme de l'autre » (6). En ceci, il est difficile de ne pas comparer ces monarchies à leur voisin iranien.

3. LA CONTESTATION TRADITIONNALISTE.

Mais les monarchies arabes du Golfe sont différentes de l'Iran au moins en ce qu'elles n'ont jamais cherché à, ou accepté de,

(6) Ce passage est pris à une contribution de R. Saïd Zahlan à une conférence tenue à l'Université d'Exeter (G.B.) du 9 au 13 juillet 1979 sous le titre: « Stratégies du développement social et économique dans le Golfe Arabe » et publiée ensuite chez Croom Helm. Nous renvoyons, pour ce qui concerne l'Arabie Saoudite, à notre article: « Développement et dépendance: remarques dérivées du cas saoudien », dans *Oriente Moderno*, Rome, août 1978.

s'aliéner profondément les courants traditionnalistes de leurs sociétés. Leur pouvoir peut être récent mais ils ne sont pas, comme les Pahlavi, des usurpateurs n'ayant pour autre légitimité que leur action présente, « leurs réalisations ». Socialement, ces dynasties sont issues de ces milieux traditionnels. Elles s'en sont isolées progressivement peut-être, mais non au point où en était venu le Chah, celui de « tromper et l'histoire et la géographie, en voulant intégrer l'Iran de force en Europe » comme le dit un intellectuel koweïtien — Il faudrait cependant noter une gradation sur ce point. Le pays le plus proche de l'Iran pourrait être l'Oman depuis 1970, où le jeune souverain ne craint pas un certain modernisme absolutiste et ne répugne pas à s'entourer publiquement de conseillers britanniques — Le pays le plus éloigné du modèle iranien pourrait être Qatar et surtout l'Arabie Saoudite qui a toujours recherché un certain gradualisme dans son ouverture à la modernité.

Aucun de ces pays ne prendra, comme le Chah, le risque de s'aliéner les groupes religieux. Entre ces pays et l'Iran il y a d'ailleurs une différence de taille : leur population est à majorité sunnite à l'exception de Bahrein où les chiïtes sont légèrement majoritaires. En 1955, il y eut, au Oman une confrontation armée entre pouvoir religieux et pouvoir politique mais elle ne semble pas laisser de traces aujourd'hui. Le confessionnalisme n'est pas très aigu ni à Bahrein où il est dépassé par une opposition politique relativement sophistiquée ni à Koweït où la communauté chiïte a réussi à envoyer dix de ses représentants au Parlement aux dernières élections législatives (sur cinquante). Rappelons enfin que la paysannerie est quasiment inexistante dans ces pays, à la grande différence de leur voisin persan.

Et pourtant, une contestation d'origine traditionnelle ne pourrait être écartée. A Koweït, le courant islamiste s'est renforcé ces dernières années, notamment depuis la suspension de la Constitution. A Bahrein, en novembre 1979, des chefs religieux ont signé une pétition au gouvernement où ils revendiquent certaines mesures contre la vente de l'alcool, les écoles mixtes, la désuétude du voile, etc...

Un pays comme l'Arabie Saoudite devrait en principe être à

l'abri de tels mouvements. Il est, en effet, difficile de trouver dans la région un exemple plus éclatant de l'intimité ancestrale des pouvoirs politique et religieux. C'est en effet de l'association entre un conquérant militaire saoudite et un réformateur religieux traditionnel, Mohammad Ibn Abdel Wahhab que le royaume actuel est né et a survécu. Le « Wahhabisme », ainsi appelé contre l'avis de ses adeptes, est une école néo-hanbalite qui prêche le retour à la lettre du Coran et aux préceptes islamiques originels. C'est un courant qui a fait preuve, au cours de son histoire, d'une capacité de mobilisation telle que le notable de Diri'ya est devenu, en l'espace de quelques décennies le souverain d'un royaume qui était sur le point d'avoir les frontières de la péninsule elle-même. Cette « foi » était propagée par des soldats-prosélytes, les *Ikhwân*, qui ont permis à Ibn Saoud de reconstituer en près de vingt ans (1902-1925) le royaume de ses ancêtres. Ils lui ont aussi permis de reconquérir le Hijâz et de se parer ainsi de l'honneur insigne d'être « le Gardien des Hauts-Lieux Saints de l'Islam », et en premier lieu, La Mecque.

C'est dans cette ville que le pouvoir saoudite sera contesté en novembre 1979. Il y a en fait une valeur symbolique capitale à cette action : occuper, à l'aube d'un nouveau siècle de l'Hégire, le Saint des Saints de l'Islam, y résister pendant douze jours en faisant appel aux femmes et aux enfants et en étant obligés de céder mètre après mètre en payant de sa propre vie son initiative. Des musulmans pouvaient donc encore se sacrifier pour dénoncer « la trahison » du régime politique qui se dit le plus islamique de tous, qui proclame, tous les jours, qu'il n'a d'autre constitution que le Coran, qui coupe la main aux voleurs et applique la Chari'ah à la lettre quand cela est possible ; un régime qui a cru que seul un verset du Coran inscrit sur la couleur verte de l'Islam pouvait lui servir de drapeau, un régime qui ne cesse d'édifier mosquées et *madrassas* sur toute l'étendue du monde islamique et qui est l'initiateur des sommets islamiques, d'une banque islamique, d'une université islamique, d'une agence d'informations islamique, etc...

Pour comprendre l'action des assaillants de La Mecque, il faut d'abord se rappeler que derrière cette continuité formelle se

cache, là aussi, une certaine rupture, partielle sans doute mais réelle, entre les pouvoirs religieux et politique. Vers la fin des années 20, les Saoud, sensibles aux pressions britanniques et soucieux de se réserver le pouvoir, ont dû confronter, avec leurs alliés les plus proches, les troupes de choc qu'ils avaient eux-mêmes formées et lancées dans la conquête. Les chefs de ces troupes avaient protesté contre l'arrêt de l'expansion territoriale, l'introduction de divers signes de la vie moderne et leur remplacement progressif par des conseillers étrangers dans la Cour du roi. Ibn Saoud eut raison d'eux après s'être exposé à leurs attaques.

Depuis, le régime politique a cherché à ouvrir progressivement le pays à la vie moderne en menant souvent campagne contre les tenants les plus sévères de la tradition wahhabite : lors de l'introduction du téléphone, de la télévision, de telle ou telle législation commerciale. Dernièrement, le roi Fayçal impose par la force un « ministère de la Justice », structure jusqu'ici violemment refusée par ces cercles. Au niveau formel, l'influence wahhabite est restée et la famille royale ne cesse de réserver deux ou trois postes gouvernementaux aux propres descendants du grand réformateur ; mais il ne fait pas de doute que leur influence n'a cessé de régresser, chose d'ailleurs inévitable si l'on pense à la qualité des personnes dont le royaume a besoin pour distribuer et tirer profit de la manne pétrolière fabuleuse (7).

C'est pourquoi, nous croyons pouvoir affirmer que les assaillants de La Mecque n'ont pas manqué, sinon de soutiens, du moins de compréhension au sein de ces cercles traditionnalistes de plus en plus relégués à une place marginale par un cours qui paraît inexorable dû beaucoup plus aux richesses du sous-sol qu'à la vitalité de la loi coranique. Il serait d'ailleurs utile de rappeler ici l'articulation concrète de cette contestation, à partir de pamphlets rédigés par le chef véritable de l'insurrection, Jouhaymane al Otéibi, et qui nous sont parvenus. (Ils avaient été distribués à La Mecque et dans d'autres villes du royaume pendant les mois qui ont précédé l'attaque).

(7) Voir notre note dans *Pouvoirs*, Paris, n° 12.

On y apprend que le groupe est formé de jeunes gens déçus par l'enseignement qu'ils ont reçu dans les facultés de la Loi islamique. Les professeurs sont accusés de ne pas être très connaisseurs en matière coranique. Une exception: Le Grand Mufti du royaume. Jouhaymane reconnaît l'étendue de sa science religieuse mais lui reproche de ne pas rendre publiques les contreventions que font à la Loi les dirigeants politiques du pays, que le Mufti semble avoir tendance à excuser. C'est ce qui a rebuté le groupe et l'a poussé à former une association autonome et secrète. L'auteur (qui a été le premier sur la liste des 63 assaillants châtiés et exécutés) explique pourquoi ces étudiants n'ont pas rejoint des groupes secrets déjà actifs à qui il fait des reproches variés où on décèle son fanatisme mais aussi son chanvinisme puisqu'il reproche aux « Frères Musulmans » par exemple d'avoir des Indiens et des Pakistanais pour chefs.

« Nous avons ensuite laissé à eux-mêmes les opportunistes à la traîne du gouvernement et les *chaikhs* intéressés uniquement par leur avancement », écrit-il. Le groupe décida toutefois de soumettre son manifeste à deux *oulémas* jugés dignes de respect et on retrouve ainsi le Grand Mufti et l'un de ses adjoints. A en croire Jouhaymane, ces deux vénérables *chaikhs* n'auraient trouvé rien à redire quant aux positions exprimées par le groupe, sinon son insistance à critiquer le seul régime saoudien alors que tous les régimes qui se prétendent aujourd'hui musulmans devraient l'être.

D'innombrables écrits participant de cet esprit sont distribués dans les pays de la péninsule arabique. Ceux du groupe qui a occupé la Mosquée de La Mecque ne sont ni les plus articulés, ni les plus répandus — Ils révèlent toutefois assez distinctement l'existence d'un courant sunnite traditionnaliste au sein même de la jeunesse. On peut penser que ce courant attire de nombreuses personnes désorientées par la transformation accélérée de ces pays marquée, entre autres, par une sédentarisation rapide et chaotique des nomades, par l'inadéquation des structures et de systèmes de valeur populaires avec un flux immodéré de revenus, et *last but not least* par le remplacement progressif, dans les allées du pouvoir, des représentants de l'idéologie traditionnelle et des groupes tribaux

par des technocrates saoudiens, koweïtiens ou qatari mais aussi par des experts étrangers. Le malaise des cercles traditionnalistes reflète ainsi autant une désillusion face au pouvoir politique et aux structures modernes (Jouhaymane était un officier dans la Garde Nationale) qu'une résistance face à l'altération du rapport de forces politique interne. Car il est évident que les représentants des forces tribales et des milieux religieux sont les victimes autant de la volonté de la famille royale de concentrer le pouvoir entre ses mains, que de sa propension à rechercher des alliés au sein des « classes nouvelles » secrétées par la croissance économique du pays.

4. LA CONTESTATION MODERNISANTE

Celles-ci paraissent être les bénéficiaires les plus probables de la crise actuelle; chose qui, si elle s'avérait juste, éloignerait encore plus ces pays du modèle iranien. Face aux événements de l'Iran et de La Mecque, les dirigeants de ces pays ont pris plusieurs mesures pour apaiser les milieux religieux: contrôle plus sévère du jeûne du Ramadan, punition publique des trafiquants de l'alcool, mise en veilleuse de certains projets industriels trop ambitieux, sans compter certaines initiatives spectaculaires qui rappellent trop les dévotions « à la Tartuffe » des candidats aux élections européennes ou américaines, soucieux de recueillir les voix de la droite chrétienne. Que de candidats athées ne sont pas allés à la messe les dimanches précédant une consultation électorale en France, en Belgique ou aux États-Unis! Que des princes saoudiens ne se sont pas précipités à La Mecque au lendemain de l'occupation de la Grande Mosquée!

Mais les dirigeants de ces pays semblent penser, à notre avis à raison, que la contestation « de type iranien » n'est pas la principale source d'opposition à leur pouvoir. Les militants islamistes peuvent jouer un rôle important et les chefs de l'opposition nationaliste, libérale ou socialiste font plus d'une ouverture dans leur direction. Un Khomeyni triomphant à Riyadh, à Koweït ou à Abou Dhabi n'est toutefois pas une éventualité très crédible. Les initiatives prises dernièrement par les familles royales de la région semblent le prouver.

Car c'est clairement en direction d'une opposition « modérniste » que les pouvoirs en place font actuellement des pas, voire des concessions. De l'Oman, arrivent les échos de contacts discrets et indirects entre le sultan Qabous et le FPLO, qui avait conduit une longue guérilla contre lui. Les points éventuels d'un compromis seraient une relative libéralisation du régime et une cessation des opérations militaires du Front. Dans les Émirats Arabes Unis, on a assisté à des manifestations publiques non réprimées par la force pour un fédéralisme plus solide et contre la cherté du prix de l'essence. Les journaux commencent à y exprimer des opinions assez libres a, notamment un hebdomadaire publié à Sharjah (*Al Azmina al Arabiya*) qui a fêté, en mai 1980, son premier anniversaire. Ou y lit des attaques frontales contre le tribalisme dominant, les manœuvres anti-fédéralistes de certains émirats, l'afflux chaotique de la main-d'œuvre étrangère, et, aussi, contre la politique américaine dans le Golfe.

A Qatar, l'émir a décidé d'élargir la composition du Conseil Consultatif pour y inclure des jeunes recrues dans la catégorie des technocrates et des intellectuels. A Bahrein, le gouvernement a libéré en décembre 1979, les chefs de l'opposition encore incarcérés et a fait signe aux opposants en exil, les invitant à revenir dans leur pays, s'ils en ont le désir. En Arabie Saoudite, le prince héritier Fahd a sorti, un ou deux jours à peine après l'exécution des assaillants de La Mecque, son projet, déjà présenté en 1975 sans qu'il ne soit réalisé pour autant, de former un Conseil Consultatif formé principalement des représentants des « nouvelles classes » instruites du pays. Les membres sont certes désignés par le gouvernement et le Conseil n'a qu'un rôle consultatif mais on ne peut douter de l'effet politique de l'initiative, sans précédent dans l'histoire du royaume.

C'est à Koweït toutefois qu'un retour à la vie parlementaire brusquement freinée en 1976 par un pouvoir sur la défensive, a le plus de chances de renaître.

Rappelons en effet que Koweït et Bahrein s'étaient dotés de constitutions relativement démocratiques. Celle du premier disait expressément que « la souveraineté réside dans le peuple » et celle

du second ouvrait la voie libre à une transformation graduelle de l'émirat en une monarchie constitutionnelle où les partis, les syndicats, la presse libre pouvaient se développer normalement. Mais, sous la pression des milieux conservateurs et des deux « grands frères » iranien et saoudien, ces deux émirats ont mis fin (Bahrein en 1975 et Koweït en 1976) à une expérience avant-gardiste qui avait plus d'une chance de faire tache d'huile dans la région.

Au Parlement koweïtien, neuf membres de l'opposition avaient été élus et à Bahrein, il était difficile de dire que l'Assemblée comptait un seul député inconditionnellement pro-gouvernemental. L'Opposition formait près des deux tiers des élus, parmi lesquels des marxistes. Mais une unanimité était aisément réalisée pour s'opposer au renouvellement des facilités accordées à la VII^e flotte américaine ou à l'introduction d'une loi de sécurité particulièrement nocive pour les libertés publiques. Une large majorité avait appuyé une loi permettant aux syndicats de fonctionner librement.

Quelques chiffres peuvent éclairer ces données. A Koweït, on trouve l'une des proportions d'analphabètes les plus basses de la région environ 40% (et 26% pour les hommes). 3% des adultes de plus de 20% ont poursuivi des études universitaires. Le pays compte six quotidiens et une vingtaine d'autres publications. A Bahrein 65% des hommes et 40% des femmes savent lire et écrire et 60% de la population active est dans les services. On y trouve un nombre élevé d'adultes ayant fait leurs études à l'étranger et une tradition assez vieille de tolérance, renforcée par des liens aussi vieux qu'intimes avec la culture anglaise.

Quoiqu'il en soit, on s'accorde à dire qu'il y a un mouvement de libéralisation quasi général dans le Golfe. Les princes les plus « libéraux » reprennent l'avant de la scène et à Koweït, on s'attend à ce qu'il soit mis fin à la suspension de la Constitution au cours du printemps 1981. Certains Koweïtiens ne pensent pas déraisonnable la prédiction qui affirme que des élections législatives auront lieu avant la fin de cette même année.

Cette « libéralisation » est probablement le prix à payer pour assurer la survie du régime, au niveau intérieur du moins. Il s'agit,

plus exactement, d'assurer une participation, même partielle, au pouvoir des catégories sociales qui sont directement impliquées dans le processus du développement économique ou qui en sont bénéficiaires: diplômés de l'étranger désignés à la tête de départements étatiques professeurs dans les universités modernes, commerçants entrepreneurs et, plus généralement, membres des professions libérales classiques: médecins, ingénieurs, architectes etc... De par leur éducation et à travers leur profession ces personnes, de plus en plus nombreuses et de plus en plus liées par un sentiment d'appartenance de classe, sont en contact permanent avec les gouvernements, les compagnies, les entrepreneurs étrangers. Il en est d'ailleurs de même des officiers qui sont envoyés en grands nombres à Sandhurst (G.-B.) à Fort Leavenworth (Texas) ou ailleurs pour poursuivre leur formation.

Ainsi donc peut-on apprécier les deux atouts principaux de ce qu'il faut bien considérer comme « une bourgeoisie »: un contact direct avec le terrain (marchés, chantiers, universités, puits...) et un contact permanent avec l'étranger (Les monarchies du Golfe envoient tous les ans 6 à 7 mille environ de nouveaux étudiants à l'étranger). Alors que les cercles traditionnels sont poussés vers la marginalisation, alors que la sédentarisation accélérée a quasi entièrement détruit la vie nomadique (Les nomades ne devraient compter plus de 2 à 3% de la population), alors que ces pays se trouvent sous la pression de plus en plus pesante de la main-d'œuvre étrangère, le pouvoir clanique, fermé, traditionnel ne peut qu'avouer son incapacité à affronter seul les conséquences aussi soudaines qu'énormes de l'enrichissement.

Ces tâches nouvelles favorisent une altération du système de valeurs. Les revenus du pouvoir étaient auparavant assurés par la rente traditionnelle; taxation des caravanes, des ports, des lieux de pèlerinage, des vaincus en général... Aujourd'hui, elle est assurée par la vente pétrolière. Les familles royales sont fondamentalement rentières. Hier comme aujourd'hui. En face d'eux, émerge une classe bourgeoise productrice se lançant aisément dans le commerce et ne répugnant pas aux aventures industrielles. Face aux Saoud, aux Sabbah, aux Khalifa, émergent de nouveaux clans

de familles rendues prestigieuses par le commerce, l'industrie ou l'instruction: les Juffali, les Ali Reza, les Bahbahâni, les Tajer, les Zahid sans oublier les Pharaon, Khashoggi et cansorts (8).

Jusqu'à quand cette bourgeoisie pourra-t-elle encore se voir interdire l'accès au pouvoir politique, elle, qui peut à présent se passer largement de l'assistance charitable de l'État? Il nous semble en réalité que les monarchies du Golfe refont aujourd'hui, à une échelle plus élevée, ce que Koweït, Doubaï et Bahrein, enrichies dès le siècle précédent par le commerce lointain et la vente des perles, ont expérimenté; à savoir l'émergence d'une classe bourgeoise sophistiquée et puissante en face du pouvoir traditionnel et monarchique. Ainsi, à Koweït, par exemple, la Chambre de Commerce et d'Industrie représente un état avancé du mouvement, celui où il secrète sa propre organisation. Celle-ci constitue sans doute le groupe de pression le plus important en dehors de la famille royale. C'est avec l'assentiment complice de « la bourgeoisie », dans son courant majoritaire que l'émir a suspendu la constitution en 1976 alors que l'émirat craignait de devenir, avec ses 250 mille Palestiniens, ses 120 mille Égyptiens et ses 80 mille Iraniens, « un deuxième Liban ». C'est sous la pression de « la bourgeoisie » que la Constitution pourrait être remise en vigueur et le Parlement reconstitué.

(8) Voir les deux articles, également instructifs de P. BONNENFANT dans *Machreq-Maghreb*, n^{os} 82 et 83 et de P. VIELLE, dans *Peuples méditerranéens*, n^o 1. Ces deux revues sont publiées à Paris. Dans une interview au *New York Times* (8 mars 1980), un membre de la famille royale aurait dit ceci: « l'Arabie Saoudite va se développer. Elle est déterminée non seulement à le faire mais aussi à payer le prix en termes de changement social. Le changement ne va se faire dans ce pays même, si cela veut dire, qu'avec l'éducation et l'industrialisation, nous devons cohabiter avec des idéologies et des cultures étrangères ou avec des tendances de gauche. » A propos de l'opposition religieuse, il aurait dit: « Il y a un consensus parmi eux selon quoi les nouveaux concepts qui sont à présent introduits dans le royaume comme le travail des femmes, les formes publiques de divertissement, la télévision, les compétitions sportives, etc... sont en train de conduire à une érosion des valeurs morales islamiques. » Le journal rapporte cette réflexion d'un banquier américain: « Parmi les technocrates, le développement est une véritable religion. »

5. CONCLUSION

Pour contrer les réactions violentes des courants traditionalistes face à une évolution socio-économique largement incontrôlable, pour immuniser la société civile contre la tentation d'un coup d'État de type kadhafiste, pour contrôler l'afflux immodéré de travailleurs étrangers privés de tous les droits, à commencer par celui de se faire naturaliser et qui pourraient être tentés par un mouvement spartakiste, pour assurer la survie de ces entités largement artificielles dans un environnement instable, les monarchies arabes du Golfe ne semblent pas avoir un autre choix que celui de « s'embourgeoiser ». Une partie de ce programme est réalisée: on trouve de plus en plus de princes délaissant la lutte pour le pouvoir pour se lancer dans le commerce ou le « sponsorship ». Reste le mouvement dans l'autre sens: l'accès réel des représentants des « nouvelles classes » aux *sérails* où se prennent les décisions politiques. Cette évolution graduelle, de plus en plus acceptée par l'opposition est en réalité freinée par le pouvoir lui-même. Pour que « les princes libéraux » prennent le dessus, il leur faudrait non seulement mettre fin à une longue tradition d'absolutisme patriarcal, encore défendue avec obstination par leurs frères et cousins mais aussi, mais surtout, convaincre leurs alliés occidentaux trop soucieux de préserver un *statu quo* en réalité intenable. Un éditorial d'*Al Azmina al Arabiya* (Émirats Arabes Unis) se posait dernièrement la question suivante: « Pourquoi des manifestations à New York, Paris ou Londres, laissent les dirigeants occidentaux impassibles alors que quelques dizaines de manifestants à Koweït, à Riyadh ou à Doha, leur donnent des insomnies pour plusieurs nuits? ».